

Barème d'honoraires

Offres De Vente

Prix	Valeur
< 100 000,00 €	7 %
100 001,00 - 300 000,00 €	6 %
300 001,00 - 600 000,00 €	5 %
600 001,00 - 5 000 000,00 €	4 %

Par exemple pour la **vente**:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Par exemple pour la **location**:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 €TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Offres De Location

HONORAIRES DE LOCATION (loi ALUR) prix TTC dont TVA 20 %

A la charge du locataire et du bailleur .

- Honoraires visite, constitution dossier du locataire, rédaction du bail 10 €/m² TTC de surface habitable
- Honoraires Etat des lieux d'entrée = 3 €/M² TTC de surface

A la charge exclusive du bailleur .

- Honoraires d'entremise et de négociation = Montant Forfaitaire de 180 € TTC .

HONORAIRES DE GESTION 7.11 % HT (RG Mensuel) soit 8,53 % TTC

GARANTIES DES LOYERS IMPAYES 2,50 % HT soit 3 % TTC

HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE

(Assurance, forfait ménage, frais de dossier en sus) 20,83 % HT soit 25% TTC

Agence de la mer

04 94 44 28 44 | 0494513828

E-Mail : contact@agencedelamerfrejus.fr | Site : <http://www.agencedelamerfrejus.fr>

Agence de la mer

04 94 44 28 44 | 0494513828

E-Mail : contact@agencedelamerfrejus.fr | Site : <http://www.agencedelamerfrejus.fr>